



Wallonie

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que la fonctionnaire déléguée est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est le Parc Artisanal Gastuche s.a. Chaussée de Wavre, 504 à 1390 Grez-Doiceau.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Wavre 504 à 1390 Grez-Doiceau, sur le territoire de la commune de Grez-Doiceau, cadastré 01 E 451 N 3, 01 E 451 P 3, et sur le territoire de la commune de Wavre, cadastré 02 F 115N, 115N², 115L, 114B, 113C.

Le projet est de type : Démolition et reconstruction des halls 1, 2, 3 et 4 du Parc de Gastuche et aménagement des abords, présente les caractéristiques d'enquête suivantes, en vertu des articles du Code du Développement Territorial suivants :

1. dérogation à la zone d'activité économique: création de logements (sur le territoire de Grez-Doiceau) - CoDT, art. D.IV. 40, al.2.
2. décret Voirie: modification de tronçons des sentiers n°78 et n°47 (sur le territoire de Wavre) - CoDT, art. D. VIII. 7 et suivants et art. D.IV.41, al. 4.

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur le site de l'Administration communale, à la rubrique enquêtes publiques. La consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes et ce, conformément aux recommandations sanitaires. En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone : 010/84.83.58 ou par email : urbanisme@grez-doiceau.be

L'enquête publique est ouverte le 26/02/2021 et clôturée le 29/03/2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;
- par télécopie au numéro 010/84.83.59 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@grez-doiceau.be;
- remises au service Urbanisme de l'Administration communale.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 7937/BH

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 29/03/2021 à 12h à l'Administration communale, service Urbanisme.

le Directeur général

Le Bourgmestre

Y. STORMME

A. CLABOTS